

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES



COMPÉTENCE C1 – EXPERTISE ORTHOPHONIQUE

Agir comme spécialiste de la communication, du langage, de la parole, de la voix¹, de la déglutition et de leurs troubles

- en faisant preuve d'un raisonnement clinique intégrant l'expertise clinique, les données scientifiques et les caractéristiques du patient² et du milieu
- en prenant des décisions appropriées concernant l'évaluation et les interventions auprès des personnes ayant des troubles de communication et de la déglutition afin d'optimiser leur qualité de vie et leur participation sociale

Afin d'agir efficacement dans ces situations professionnelles

- **Réalisation d'une évaluation orthophonique**
- **Réalisation d'une intervention orthophonique**
- **Mise en œuvre d'activités de promotion de la profession ou des droits du patient**
- **Mise en œuvre d'une activité de formation**
- **Réalisation d'une recherche**

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS

1.1 Évaluer la communication et la déglutition						
1.1.1. Identifie la présence et la nature des signes de difficultés de communication et de déglutition						
1.1.2. Identifie le motif de consultation						
1.1.3. Réalise une histoire de cas concise et complète						
1.1.4. Formule des hypothèses diagnostiques						
1.1.5. Établit des cibles d'évaluation ou de dépistage						
1.1.6. Choisit les modalités appropriées						
1.1.7. Recueille des données valides en utilisant les outils retenus de façon conforme						
1.1.8. Analyse les données correctement						
1.1.9. Interprète les résultats						
1.1.10. Émet des conclusions orthophoniques en intégrant l'ensemble des données						
1.1.11. Émet les recommandations appropriées						
1.1.12. Ajuste et approfondit son évaluation en tenant compte de l'ensemble du contexte						

¹ On utilise « communication » pour englober voix, parole, langage et communication, peu importe la modalité.

² Par « patient », on désigne toute personne qui reçoit des services en orthophonie.

1.2 Élaborer un plan d'intervention orthophonique						
1.2.1 Sélectionne des approches d'intervention appropriées						
1.2.2 Identifie des objectifs d'intervention en lien avec les résultats de l'évaluation						
1.2.3 Priorise des objectifs d'intervention en tenant compte du contexte						
1.2.4 Formule des objectifs d'intervention mesurables						
1.2.5 Définit les moyens et modalités d'intervention						
1.3 Mettre en œuvre un plan d'intervention orthophonique						
1.3.1 Adapte des approches d'intervention appropriées						
1.3.2 Effectue l'intervention orthophonique						
1.3.3 S'assure de la mise en œuvre des interventions déléguées à un tiers						
1.3.4 Choisit la meilleure façon d'impliquer les personnes significatives dans l'intervention						
1.3.5 Documente la réponse à l'intervention de façon objective						
1.3.6 Juge de l'atteinte des objectifs en fonction de critères qualitatifs ou quantitatifs préétablis						
1.3.7 Poursuit, ajuste ou termine l'intervention de façon appropriée au contexte						
1.3.8 Met en place de stratégies et de mesures de soutien afin de réduire les obstacles à la communication						

COMPÉTENCE C2 - COMMUNICATION

Communiquer à l'oral et à l'écrit

- en tenant compte de son destinataire et de l'ensemble de la situation
- en adaptant sa communication en fonction des caractéristiques du patient et de son entourage.

Afin d'agir efficacement dans ces situations professionnelles

- Réalisation d'une évaluation orthophonique
- Réalisation d'une intervention orthophonique
- Mise en œuvre d'activités de promotion de la profession ou des droits du patient
- Mise en œuvre d'une activité de formation
- Réalisation d'une recherche

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS							
2.1 Établir une relation de qualité avec l'interlocuteur							
2.1.1	Démontre une écoute active en demeurant attentif au vécu, à la situation et à l'expression non verbale						
2.1.2	Favorise le développement d'un sentiment de confiance chez l'interlocuteur						
2.1.3	Soutient l'expression des besoins, des attentes et des préférences de l'interlocuteur						
2.1.4	Reconnaît les enjeux de la relation et s'y ajuste (relation d'aide)						
2.2 Échanger de l'information avec l'interlocuteur (le patient et son entourage, les membres de l'équipe et autres partenaires)							
2.2.1	Adapte sa communication à son interlocuteur et au contexte						
2.2.2	Choisit l'information pertinente à transmettre en fonction des interlocuteurs et du contexte						
2.2.3	S'exprime oralement dans une forme correcte et structurée en utilisant un langage précis et adapté						
2.2.4	S'exprime à l'écrit dans une forme correcte et structurée en utilisant un langage précis et adapté						
2.2.5	S'assure que l'information transmise et reçue est bien comprise et interprétée						
2.2.6	Écoute attentivement et retient l'information pour interagir avec l'interlocuteur						
2.3 Motiver ses décisions et recommandations							
2.3.1	Explicite son raisonnement						
2.3.2	Soutient ses positions						

COMPÉTENCE C3 - COLLABORER

Collaborer

- en travaillant en étroite collaboration avec les patients, leur entourage et les différents partenaires de leur milieu et de la communauté (collaborateur)
- en participant au bon fonctionnement de son équipe

Afin d'agir efficacement dans ces situations professionnelles

- Réalisation d'une évaluation orthophonique
- Réalisation d'une intervention orthophonique
- Mise en œuvre d'activités de promotion de la profession ou des droits du patient
- Mise en œuvre d'une activité de formation
- Réalisation d'une recherche

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS

3.1 Agir en partenariat avec le patient et les autres collaborateurs						
3.1.1 Favorise leur participation dans le processus clinique						
3.1.2 Intègre leurs points de vue dans la prise de décision						
3.2 Contribuer au travail d'équipe						
3.2.1 Exerce son rôle et assume ses responsabilités						
3.2.2 Comprend et respecte le rôle des autres membres de l'équipe						
3.2.3 Contribue à la détermination du mandat et des objectifs de l'équipe						
3.2.4 Coordonne ses interventions avec celles des autres						
3.3 Participer à la prévention et à la résolution des conflits						
3.3.1 Exprime son point de vue tout en respectant celui de l'autre						
3.3.2 Identifie les obstacles et les facilitateurs à la collaboration						
3.3.3 Propose des solutions						

COMPÉTENCE C4 – AGIR AVEC PROFESSIONNALISME

Agir avec professionnalisme

- en assumant la pleine responsabilité de ses actes en faisant preuve d'intégrité et en agissant selon les principes d'éthique et de déontologie
- en basant son action sur un raisonnement clinique guidée par les données probantes
- en adoptant une attitude qui témoigne de respect et d'empathie

Afin d'agir efficacement dans ces situations professionnelles

- Réalisation d'une évaluation orthophonique
- Réalisation d'une intervention orthophonique
- Mise en œuvre d'activités de promotion de la profession ou des droits du patient
- Mise en œuvre d'une activité de formation
- Réalisation d'une recherche

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS

4.1 Se conduire de manière éthique selon les règles et les normes de la profession						
4.1.1. Agit conformément aux lois, règlements et code de déontologie en vigueur						
4.1.2. Agit selon le code d'éthique en vigueur dans le milieu de travail						
4.1.3. Se comporte avec respect, honnêteté et intégrité						
4.1.4. Reconnaît et répond à une problématique de nature éthique						
4.2 Agir pour le bénéfice du patient						
4.2.1 Agit en tenant compte des besoins, des droits et des responsabilités des patients, tout en les accompagnant dans leur prise de décision						
4.2.2 Facilite la continuité des services au patient et ses proches						
4.2.3 Assure la sécurité du patient, de soi-même, ainsi que des pratiques utilisées						
4.3 Évaluer sa pratique						
4.3.1 Analyse sa pratique en tenant compte de son niveau d'expertise, des caractéristiques des patients et de la recherche disponible, ainsi que la rétroaction d'un tiers						
4.3.2 Améliore ses actes professionnels suite à cette analyse critique						

COMPÉTENCE C5 - PROMOUVOIR LA PROFESSION ET SES CHAMPS D'ACTION

Promouvoir la profession et ses champs d'action	▪ en faisant la promotion de saines habitudes de communication et de déglutition par des activités de sensibilisation et de prévention ▪ en prônant l'autonomie, la pleine participation sociale et l'accessibilité aux services des patients ▪ en agissant comme ambassadeur de sa profession
Afin d'agir efficacement dans ces situations professionnelles	▪ Réalisation d'une évaluation orthophonique ▪ Réalisation d'une intervention orthophonique ▪ Mise en œuvre d'activités de promotion de la profession ou des droits du patient ▪ Mise en œuvre d'une activité de formation ▪ Réalisation d'une recherche

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS						
5.1. Mettre sa profession en valeur						
5.1.1. Reconnaît les enjeux reliés à la profession d'orthophoniste						
5.1.2. Promeut et protège la profession						
5.1.3. Profite des occasions et crée des opportunités pour informer le public sur les champs de compétence des orthophonistes						
5.2. Sensibiliser le public à la communication, la déglutition et leurs troubles						
5.2.1. Identifie et reconnaît les enjeux et les préoccupations des populations et communautés envers la communication et la déglutition						
5.2.2. Effectue des interventions de sensibilisation ou de prévention en lien avec les préoccupations des populations et des communautés						
5.3. Défendre les intérêts des patients						
5.3.1. Revendique l'accessibilité des services et des mesures d'aide requises						
5.3.2. Renforce leur pouvoir d'agir						

COMPÉTENCE C6 – GÉRER SA PRATIQUE

Gérer sa pratique	▪ en contribuant à l’organisation optimale des services de son milieu et à la gestion efficace et responsable des ressources ▪ en assurant de manière autonome la gestion de son temps en fonction de ses obligations professionnelles et d’un équilibre avec sa vie personnelle
Afin d’agir efficacement dans ces situations professionnelles	▪ Réalisation d’une évaluation orthophonique ▪ Réalisation d’une intervention orthophonique ▪ Mise en œuvre d’activités de promotion de la profession ou des droits du patient ▪ Mise en œuvre d’une activité de formation ▪ Réalisation d’une recherche

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS						
6.1 Contribuer activement à l’efficacité des services offerts						
6.1.1. Propose des modèles de service adaptés au contexte social, à la communauté et aux besoins des particuliers.						
6.1.2. Vise l’amélioration continue de la qualité des services en tenant compte de la conjoncture et des ressources humaines et financières disponibles						
6.1.3. S’implique activement dans les instances reliées à sa pratique et son milieu professionnel						
6.2 Coordonner tous les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle						
6.2.1 Gère son temps efficacement en fonction de ses obligations professionnelles et personnelles						
6.2.2 Définit les tâches prioritaires						
6.2.3 Gère les dossiers professionnels en conformité avec les normes établies par l’établissement et l’ordre professionnel						
6.2.4 Gère les ressources humaines, matérielles et financières						

COMPÉTENCE C7 - PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES SAVOIRS

Participer au développement des savoirs

- en s'engageant activement dans un processus d'acquisition, de mise à jour et de partage des savoirs dans son domaine
- en se tenant au courant des nouveautés dans le domaine.
- En s'impliquant dans la recherche quand l'occasion se présente

Afin d'agir efficacement dans ces situations professionnelles

- Réalisation d'une évaluation orthophonique
- Réalisation d'une intervention orthophonique
- Mise en œuvre d'activités de promotion de la profession ou des droits du patient
- Mise en œuvre d'une activité de formation
- Réalisation d'une recherche

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS

CAPACITÉS ET MANIFESTATIONS						
7.1 Assurer son développement professionnel continu						
7.1.1 Élabore et applique son plan de formation continue						
7.1.2 Évalue les retombées de ses apprentissages sur sa pratique						
7.1.3 Évalue de manière critique les nouvelles données et technologies						
7.2 Favoriser l'apprentissage de tiers						
7.2.1 Partage ses connaissances avec les partenaires						
7.2.2 Vulgarise son domaine d'expertise et ses pratiques						
7.2.3 Dispense des enseignements						
7.3 Intègre les données scientifiques à sa pratique						
7.3.1 Juge de la qualité de la recherche						
7.3.2 Interprète les résultats de la recherche et en fait une synthèse pour l'appliquer à sa pratique.						
7.3.3 Participe à la recherche.						

